



Parcours de candidature :

Résultats d'apprentissage pour le leadership ministériel

Ce que sont les résultats d'apprentissage

Les objectifs d'apprentissage sont des énoncés décrivant les connaissances ou les compétences que les apprenants et les apprenantes doivent posséder à la fin d'une expérience d'apprentissage déterminée.

Les résultats d'apprentissage sont axés sur le contexte et la mise en pratique des connaissances et des compétences et servent de repères lors de l'évaluation de l'apprentissage, des connaissances et des compétences de la personne. Ils sont établis de manière à fonder sur des critères mesurables l'évaluation de ses apprentissages.

La finalité des résultats d'apprentissage dans le contexte de la formation ministérielle

Les résultats d'apprentissage pour le leadership ministériel précisent les compétences que l'Église Unie exige de ses leaders ministériels.

Durant le processus du parcours de candidature, le conseil des candidatures doit évaluer si la personne postulante ou candidate a atteint ces résultats d'apprentissage. Il doit utiliser les résultats d'apprentissage pour le leadership ministériel comme mesure pour suivre la progression et l'approfondissement de la démarche de cette personne tout au long du parcours. Aux fins de cette évaluation, il doit prendre en considération les particularités des deux ordres ministériels reconnus dans l'Église Unie, ainsi que celles du ministère pastoral laïque.

Tout au long du parcours, les personnes qui poursuivent leur formation doivent démontrer au conseil des candidatures qu'elles font des progrès en ce qui concerne leur aptitude et leur préparation au leadership ministériel. Les personnes postulantes et candidates doivent effectuer en cours de route des auto-évaluations, qui leur permettront de dégager les aspects de leur apprentissage et de leur croissance sur lesquels elles devront mettre l'accent. Cette démarche leur permettra de se fixer des objectifs d'apprentissage fondés sur les résultats attendus.

L'organisation des résultats d'apprentissage

Les résultats d'apprentissage sont regroupés dans un tableau. En voici l'organisation :

Domaines

Les résultats d'apprentissages sont regroupés en quatre domaines :

1. Formation spirituelle, relative à la vocation et personnelle ;

2. Enseignement et facilitation de l'apprentissage au sein et au sujet de la foi chrétienne ;
3. Compréhension culturelle et contextuelle ;
4. Leadership au sein de la communauté de foi et de la collectivité dans son ensemble.

On vise à ce que le domaine Formation spirituelle, relative à la vocation et personnelle constitue le noyau à partir duquel se déploieront les autres résultats. Les résultats dans ce domaine sont une composante essentielle de la formation ministérielle.

Résultat d'apprentissage général

Pour chaque domaine, le résultat d'apprentissage général présente dans un énoncé sommaire ce que la personne candidate doit savoir et les compétences minimales qu'il ou elle doit être en mesure de démontrer.

Résultats d'apprentissage

La colonne de gauche, intitulée Résultats d'apprentissage, présente la liste de compétences que l'Église attend de son personnel ministériel. Celles-ci doivent orienter l'établissement des objectifs d'apprentissage.

Exemples d'application des résultats d'apprentissage

La colonne de droite, intitulée Exemples d'application des résultats d'apprentissage, suggère des types d'activités qu'il est possible d'entreprendre pour mettre en pratique les compétences correspondant aux résultats d'apprentissage. Il s'agit d'exemples des résultats attendus et non d'exigences rigides.

Dans son organisation des résultats d'apprentissage et des exemples de leur application, le tableau commence par les apprentissages personnels et progresse vers la collaboration avec d'autres. Il ne s'agit que d'une manière pratique de présenter les résultats d'apprentissage et les exemples, et cela ne signifie pas que l'on apprend selon cette séquence. Les résultats doivent être considérés dans leur ensemble, en évitant de présumer qu'un seul élément peut englober tout l'apprentissage.

1. Formation spirituelle, relative à la vocation et personnelle ;

Résultat d'apprentissage général : Aux étapes appropriées de l'évaluation, le candidat ou la candidate de l'Église Unie du Canada peut démontrer sa foi personnelle et son identité associée à sa vocation, et fait preuve de maturité émotionnelle et d'intégrité morale, intérieurement et dans ses rapports avec les autres. Il est entendu que la foi personnelle est par essence relationnelle, car elle se manifeste en interaction avec le Divin et avec autrui (soit les êtres humains et le reste de l'univers).

Résultats d'apprentissage	Exemples d'application des résultats d'apprentissage
1a. Discerner son propre processus de santé et de croissance spirituelle (recours à la direction spirituelle, formation spirituelle, discipline, vie de prière et un sens de la vocation)	<ul style="list-style-type: none"> • Être clair en ce qui a trait au sens de son appel et être capable de le discerner de manière continue et de l'exprimer. • Connaître diverses formes de prières et de pratiques spirituelles, et en avoir fait l'expérience. • Adopter une discipline spirituelle constituée de pratiques régulières. • Adopter des habitudes personnelles qui soutiennent la santé mentale, physique, émotionnelle, sexuelle, financière et spirituelle. • Comprendre les implications de ses caractéristiques personnelles – race, classe, âge, orientation sexuelle, genre, culture, langue et religion – dans l'exercice de son ministère. • Avoir conscience de ses forces et de ses faiblesses. • Faire partie intégrante d'une communauté de foi.
1b. Cultiver des relations personnelles et professionnelles	<ul style="list-style-type: none"> • Établir et entretenir des relations personnelles favorables à sa santé et à sa croissance émotionnelle, physique, mentale et spirituelle. • Instaurer des relations professionnelles fondées sur l'appui mutuel avec le personnel ministériel et d'autres personnes. • Développer sa capacité d'analyse critique. • Équilibrer son emploi du temps entre le travail, les loisirs, la discipline spirituelle, la famille et les amis.
1c. Oser être authentique	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître et accepter les privilèges, le pouvoir et la vulnérabilité associés à la personne que l'on est ou à la fonction que l'on exerce. • Développer une confiance en ce qui a trait à son identité personnelle (le sens de sa différence) afin d'être authentique et de s'ouvrir à la différence chez les autres.

1d. Exposer avec clarté le rôle de Dieu, de Jésus-Christ et de l'Esprit dans sa vie spirituelle et dans la vie des autres	<ul style="list-style-type: none"> • Démontrer une compréhension en profondeur des théologies chrétiennes trinitaires et discerner comment elles s'intègrent à sa foi. • Décrire l'expérience de l'Esprit dans sa propre vie et dans celle des autres. • Poursuivre une réflexion sur le parcours exemplaire de personnes dont la vie a été mue par la foi.
1e. Participer activement à la vie d'une communauté de foi	<ul style="list-style-type: none"> • Participer aux activités d'une communauté de foi ou d'un autre milieu où s'exerce un ministère. • Poursuivre une réflexion théologique sur les activités communautaires à l'extérieur de la communauté de foi et y prendre part. • Promouvoir les occasions pour la communauté de foi de tisser des liens avec l'Église Unie dans son ensemble. • Participer aux conseils de l'Église, en comprenant le rôle et les responsabilités de ces instances.

2. Enseignement et facilitation de l'apprentissage au sein et au sujet de la foi chrétienne

Résultat d'apprentissage général : Aux étapes appropriées de l'évaluation, le candidat ou la candidate de l'Église Unie du Canada peut exposer de manière articulée les traditions religieuses de l'Église, collaborer avec la communauté de foi pour créer une communauté d'apprentissage, l'aider à acquérir une meilleure compréhension de la foi individuelle et collective, et mettre en place un programme de formation continue.

Résultats d'apprentissage	Exemples d'application des résultats d'apprentissage
2a. Enseigner l'héritage des traditions chrétiennes, en particulier celle de l'Église Unie du Canada, dans le contexte de l'œcuménisme mondial.	<ul style="list-style-type: none"> • Savoir exposer de manière articulée les traditions religieuses de l'Église Unie du Canada. • Connaître et enseigner la signification des documents historiques, des énoncés de politique et des mesures adoptées par l'Église Unie du Canada. • Démontrer une compréhension fondamentale et un respect à l'égard des autres grandes religions du monde. • Démontrer une compréhension fondamentale de l'histoire de la chrétienté et des débats qui l'ont traversée. • Comprendre l'importance et les implications de l'histoire de la mission.

<p>2b. Interpréter l'héritage chrétien et le rendre accessible à la communauté</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Savoir exposer de manière articulée les principales doctrines de l'Église chrétienne. • Développer une capacité de reconnaître l'application de la doctrine de l'Église dans les situations historiques et actuelles – p. ex. le large consensus et la déclaration selon lesquels l'apartheid est une hérésie. • Savoir exposer de manière articulée son rapport aux doctrines historiques et actuelles de l'Église, et préciser ce qui influence ce rapport. • Accueillir le fait que l'héritage de l'Église chrétienne et ses pratiques sont en évolution constante. • Comprendre que le judaïsme est une autre voie d'évolution de la tradition biblique. • Encourager la communauté de foi à élaborer sa propre théologie en référence à son contexte socioécologique (social, politique, économique et écologique) actuel, à l'intérieur de la culture de l'Église Unie. • Reconnaître qu'une plus grande diversité apporte un plus grand éventail de traditions religieuses au sein de l'Église Unie du Canada, et que cela est susceptible d'enrichir et de renouveler l'Église.
<p>2c. Respecter et apprécier les traditions religieuses et culturelles non chrétiennes</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Saisir les principes fondamentaux des principales traditions religieuses dans le monde. • Reconnaître les liens entre toutes les grandes traditions religieuses. • Encourager la communauté de foi à étudier les autres traditions religieuses. • Dialoguer avec les traditions religieuses qui ont une présence importante dans le contexte de la communauté de foi.
<p>2d. S'engager dans la formation de la communauté de foi</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer les besoins et les objectifs d'apprentissage de sa communauté de foi. • Offrir des occasions d'apprentissage diversifiées. • Mettre en œuvre un processus visant à établir des alliances d'apprentissage individuelles et communautaires. • Intégrer le rôle diaconal d'éducation pour renforcer, par la formation, l'ensemble de la communauté ministériel.
<p>2e. Interpréter la Bible et la rendre accessible à la communauté</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Modeler des approches significatives, pertinentes et approfondies pour étudier la Bible.

	<ul style="list-style-type: none"> • Présenter la Bible comme texte fondateur de la relation chrétienne avec Dieu. • Appliquer des méthodes d'interprétation du témoignage biblique. • Distinguer et comparer différentes interprétations et structures historiques de la Bible. • Démontrer une théologie fondée sur le respect du Créateur et de la création.
2f. Offrir une formation et un soutien au leadership et à la participation à la gouvernance de l'Église	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître les structures de l'Église Unie du Canada et communiquer leur rapport avec la mission et le ministère de l'Église. • Comprendre et communiquer la signification des mesures adoptées par les instances dirigeantes de l'Église. • Utiliser les guides d'études et les ressources actuelles de l'Église Unie du Canada dans le ministère d'enseignement.
2g. Reconnaître son propre style d'apprentissage et d'engagement dans la formation continue	<ul style="list-style-type: none"> • Intégrer sa formation en recourant à des méthodes d'apprentissage et des styles de recherche diversifiés. • Reconnaître son propre style d'apprentissage pour élaborer un plan de croissance personnelle et de formation continue. • Envisager la formation et le leadership comme un apprentissage collaboratif avec d'autres personnes. • Faciliter son propre apprentissage au moyen d'une diversité de méthodes formelles et informelles. • Avoir recours à diverses méthodes d'autoformation. • Intégrer l'étude et la recherche dans l'exercice de son ministère.

3. Compréhension culturelle et contextuelle

Résultat d'apprentissage général : Aux étapes appropriées de l'évaluation, le candidat ou la candidate sera capable de comprendre les réalités culturelles et systémiques de l'environnement où l'Église Unie du Canada vit et met en œuvre sa mission, et de se situer par rapport à celles-ci. Cela inclut une conscience de la culture sociale contemporaine et l'acquisition d'une vision d'ensemble de la réalité multiculturelle et interculturelle.

Résultats d'apprentissage	Exemples d'application des résultats d'apprentissage
3a. Savoir effectuer une analyse contextuelle et	<ul style="list-style-type: none"> • Modeler une capacité d'observation et d'analyse dans ses interactions avec d'autres personnes.

critique pour informer et guider la participation à la mission de Dieu dans le monde	<ul style="list-style-type: none"> • Démontrer sa capacité de discerner la réalité actuelle de sa communauté de foi. • Démontrer une compréhension claire et articulée de la vision et de la mission d'une communauté de foi. • Démontrer sa capacité d'aider une communauté de foi à actualiser sa vision et à trouver les ressources nécessaires. • Adopter une croyance théologique qui remet en cause les systèmes d'injustice et d'exclusion, comme le sexisme, le racisme, les rapports hiérarchiques et l'hétérosexisme. • Comprendre en quoi consiste l'analyse sociale et aider les autres à acquérir cette pratique.
3b. Offrir à la communauté de foi une réflexion, des conseils et une sagesse théologique en ce qui a trait à son appel à participer à la mission de Dieu dans le monde	<ul style="list-style-type: none"> • Éduquer et outiller les comités et les conseils pour qu'ils envisagent l'ensemble de leur travail dans le contexte de la communauté. • Traiter des questions théologiques qui, d'un point de vue culturel et contextuel, ont une incidence sur le processus décisionnel ou découlent de celui-ci. • Connaître les politiques de l'Église Unie du Canada touchant les questions théologiques, sociales et économiques actuelles, et donner des conseils qui reflètent ces orientations.
3c. Éveiller la communauté à une vision évangélique qui incite à ne pas se limiter à ses propres besoins et à tenter de répondre à ceux des autres	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser les initiatives pour la justice sociale, la défense des droits et les programmes de sensibilisation en accord avec la culture de l'Église Unie. • Rechercher et mettre en pratique des manières écoresponsables de vivre sa foi. • Faciliter la participation et le leadership des personnes laïques dans l'acquisition et l'articulation de leur vision. • S'engager dans le ministère social en tant que partie intégrante du ministère diaconal.
3d. Créer des liens avec l'Église et la communauté œcuménique et interreligieuse dans son ensemble	<ul style="list-style-type: none"> • Participer à des activités œcuméniques et interreligieuses pour son propre développement spirituel et le développement de la communauté. • Démontrer sa capacité d'établir un dialogue respectueux avec d'autres traditions religieuses. • Se familiariser avec les réseaux diaconaux à l'échelle confessionnelle, régionale et internationale.

4. Leadership au sein de la communauté de foi et de la collectivité dans son ensemble

Résultat d'apprentissage général : Aux étapes appropriées de l'évaluation, le candidat ou la candidate saura démontrer son identité relativement à sa vocation, exercer un ministère ancré dans la foi et faire preuve d'un leadership responsable dans des contextes tant ecclésiaux que publics. Certains des résultats d'apprentissage énumérés se rapportent à des ministères particuliers.

Résultats d'apprentissage	Exemples d'application des résultats d'apprentissage
4a. Témoigner de sa foi pour encourager les autres	<ul style="list-style-type: none"> • Exposer son propre cheminement de foi et son discernement en cours. • Partager des récits de foi inspirants et qui incitent à réfléchir. • Faire des prédications et enseigner avec passion, compassion, sensibilité et vision, en ayant une pertinence biblique, prophétique et contextuelle. • Rechercher la rétroaction des personnes avec lesquelles on partage les témoignages de la foi. • Comprendre la responsabilité associée au pouvoir d'administrer les sacrements au nom de l'ensemble de la communauté.
4b. Encourager le discernement en ce qui a trait au rôle de Dieu, de Jésus-Christ et de l'Esprit dans la vie de la communauté	<ul style="list-style-type: none"> • Écouter les récits de foi des autres. • Décrire comment les enseignements et la présence de Jésus et du Saint-Esprit sont une influence dans sa vie. • Reconnaître, respecter et rapprocher les différentes manières dont Jésus est compris dans la communauté de foi. • Aider la communauté de foi et ses membres à comprendre et à intégrer les rôles de Dieu, de Jésus-Christ et de l'Esprit dans leurs vies. • Encourager le partage des récits de foi.
4c. Élaborer et appliquer un cadre éthique à la prise de décision et aux actions personnelles	<ul style="list-style-type: none"> • Acquérir une capacité d'autocritique permettant d'œuvrer pour le bien commun. • Avoir conscience dans ses faits et gestes de sa responsabilité devant soi-même, Dieu et l'Église. • Reconnaître les conflits d'intérêts et les partis-pris, réels ou perçus. • Faire preuve d'intégrité et chercher à respecter la loi dans ses agissements.

	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître, comprendre et respecter les limites personnelles. • Connaître, comprendre et respecter le rôle des professionnels et les limites professionnelles. • Avoir conscience des conséquences pour soi-même, pour l'Église et pour la communauté de toute action qui contrevient ou semble contrevénir à la loi. • Reconnaître ses propres limites et capacités. • Connaître et mettre en pratique les <i>Normes d'éthique et de pratique pour le personnel ministériel</i>.
4d. Aider la communauté de foi à concevoir et à appliquer un processus de prise de décision éthique par rapport aux questions qui touchent la collectivité	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser la réflexion théologique et l'exploration de cadres éthiques pour traiter des questions d'actualité. • Discerner et relier les enjeux sociologiques qui ont une incidence sur la prise de décision éthique et qui découlent de celle-ci. • Encourager et outiller la communauté dans la mise en place de processus de prise de décision et de pratiques éthiques touchant l'ensemble de ses activités. • Exposer de manière articulée sa propre compréhension de l'influence de l'Évangile dans la vie quotidienne et inciter la communauté à examiner sous cet éclairage les questions d'actualité. • Discerner collectivement les situations où le leadership nécessite des actions et la prise de risques prophétiques.
4e. Participer à la prise de décision éthique de l'ensemble de la collectivité	<ul style="list-style-type: none"> • Démontrer une conscience et une sensibilité à l'égard d'une diversité de cadres de prise de décision éthiques. • Acquérir une conception de la justice ancrée dans la foi et aborder avec cet éclairage les enjeux collectifs.
4f. Communiquer efficacement	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser diverses méthodes de communication, y compris le silence, de manière compétente. • Faire de l'écoute active. • S'exprimer avec clarté et concision. • Reformuler les commentaires pour en faire ressortir la signification. • Écrire avec clarté à des fins diverses. • Saisir et interpréter des notions théologiques complexes.
4g. Démontrer une sensibilité culturelle et interculturelle	<ul style="list-style-type: none"> • Suivre les lignes directrices de l'Église Unie sur l'inclusivité pour assurer une communication respectueuse des différences culturelles et éviter l'âgisme, l'hétérosexisme, le

	<p>sexisme, le racisme, le classisme et la discrimination religieuse.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Démontrer des compétences interculturelles et transculturelles afin d'exercer un ministère efficace dans un contexte canadien caractérisé par la diversité ethnique et raciale. • Démontrer une compréhension des dimensions sociale, théologique et pastorale de la justice raciale.
<p>4h. Présider des célébrations liturgiques en accord avec les traditions et les lignes directrices de l'Église Unie du Canada</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Intégrer l'histoire, la liturgie, les sacrements et la prédication de l'Église dans les célébrations. • Utiliser les ressources de l'Église Unie du Canada ou d'autres ressources appropriées. • Décrire le rôle du personnel ministériel dans le déroulement des célébrations liturgiques. • Comprendre et accepter la responsabilité, le pouvoir et l'autorité associés au leadership dans l'administration des sacrements. • Concevoir des célébrations sensibles, réceptives et contextualisées. • Appuyer l'implication de la communauté de foi dans la conception et la réalisation de célébrations qui reflètent la foi de ses membres et soient pour elle significatives. • Créer des prières et des éléments liturgiques appropriés. • Encourager et soutenir la participation et le leadership des laïques dans les célébrations liturgiques. • Concevoir des célébrations liturgiques qui éveillent de façon inventive la passion et la créativité des personnes qui participent (faciliter leur rencontre avec Dieu).
<p>4i. Incarner l'appel au ministère diaconal de la formation, du service et des soins pastoraux, OU le ministère de la Parole, des sacrements et des soins pastoraux</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Cerner et élaborer clairement son propre rôle et son identité dans le ministère diaconal et dans la tradition diaconale. • Comprendre la perspective diaconale relativement au ministère et s'y engager selon celle-ci OU • Comprendre et valoriser l'histoire du ministère ordonné, et s'en inspirer dans son propre exercice du ministère. • Se considérer soi-même comme exerçant un ministère ordonné/diaconal et interagir avec les autres en assumant ce rôle.

4j. Concevoir et faciliter les processus assurant des soins pastoraux continus	<ul style="list-style-type: none"> • Fournir et recevoir des soins pastoraux. • Accompagner la communauté de foi dans l'identification des soins pastoraux dont elle a besoin. • Encourager la communauté de foi à devenir une communauté de soins pastoraux et lui fournir un soutien. • Faciliter l'implication des personnes laïques lorsque sont reçus ou prodigués des soins pastoraux.
4k. Rechercher la justice et l'équité dans toutes les relations	<ul style="list-style-type: none"> • Comprendre les problèmes de discrimination et d'iniquité sur un plan théorique et d'un point de vue théologique. • Afficher ses compétences, ses connaissances et ses capacités d'une manière juste et authentique. • Faire preuve de clarté et de transparence en ce qui a trait à la nature de ses relations. • Révéler de l'information sur soi-même de façon appropriée. • Avoir conscience des besoins et des vulnérabilités des autres. • Chercher à offrir un ministère accessible à tous, sans parti-pris personnel, et savoir quand orienter les personnes vers d'autres professionnels.
4l. Encourager une ouverture à l'Esprit qui nous guide dans la transformation de la communauté	<ul style="list-style-type: none"> • Modeler la croissance spirituelle et la transformation intérieure continues. • Répondre adéquatement aux besoins spirituels des autres. • Encourager la croissance spirituelle chez les autres.
4m. Modeler un leadership efficace	<ul style="list-style-type: none"> • Démontrer une capacité d'offrir un leadership visionnaire, prophétique et pastoral. • Évaluer et appliquer des théories du leadership appropriées. • Déléguer de manière appropriée. • Faciliter et diriger, s'il y a lieu, des réunions efficaces. • Établir des relations fondées sur le respect avec le personnel ministériel, avec les membres de la communauté de foi et avec les sympathisants et les sympathisantes. • Démontrer une compréhension intégrée de l'appel au ministère ordonné. • Respecter l'appel et l'affectation des autres membres du personnel ministériel. • Pratiquer une gestion du temps efficace, y compris en s'accordant du temps pour soi.

	<ul style="list-style-type: none"> • Se comporter de manière éthique, selon les normes de l'Église Unie du Canada.
4n. Évaluer et mettre à contribution les dons pour le leadership au sein de la communauté de foi	<ul style="list-style-type: none"> • Cultiver un ministère sain exercé par tout le peuple de Dieu. • Collaborer avec la communauté de foi pour déterminer quels sont ses besoins en matière de leadership. • Faciliter un processus de développement du leadership au sein de la communauté de foi. • Encourager et mettre à contribution les dons pour le leadership des personnes laïques. • Examiner le rapport entre le personnel ministériel et le leadership laïque. • Se préoccuper du cléricisme et exercer un ministère qui valorise la contribution des autres.
4o. Travailler en équipe et collaborer efficacement	<ul style="list-style-type: none"> • Travailler efficacement et judicieusement avec les instances composées de bénévoles. • Donner et recevoir des commentaires avec respect. • Envisager le leadership ministériel comme une expérience partagée parmi l'ensemble des leaders et des personnes qui participent. • Élaborer, exposer clairement et mettre en pratique des méthodes efficaces de travail en équipe. • Travailler en collégialité avec les autres membres du personnel ministériel.
4p. Réagir aux conflits et les gérer de manière constructive	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître sa propre manière habituelle de réagir aux conflits et ses répercussions possibles sur la situation. • Considérer le conflit comme un processus actif pouvant mener à de véritables changements. • Se préparer à nommer le conflit et à voir la gestion des conflits comme incontournable dans l'exercice du leadership. • Comprendre et savoir mettre en pratique diverses méthodes de gestion des conflits et de réconciliation.
4q. Assumer des responsabilités administratives	<ul style="list-style-type: none"> • Décrire et accepter les responsabilités juridiques du personnel ministériel dans les contextes séculier et ecclésial. • Comprendre le rôle et les responsabilités des conseils de l'Église. • Comprendre le rôle et les responsabilités des responsables des assemblées décisionnelles (président ou présidente, secrétaire, etc.).

	<ul style="list-style-type: none">• Décrire les documents juridiques requis et savoir où ils se trouvent.• Remplir et déposer les documents avec ponctualité.• Démontrer une compréhension des étapes requises pour définir et mettre en œuvre des processus et des structures participatives lorsqu'il y a des manques à combler.• Être capable de lire et d'interpréter des états financiers et des budgets, et d'établir des liens avec la mission de l'Église.
--	---